

Motions de la 71^e section du CNU « Sciences de l'information et de la communication »

Motion Sessions en présentiel

La 71^e section du CNU, réunie en Assemblée générale les 11-14 mars 2025, demande que soient respectées les conditions d'exercice de ses missions.

En ce sens, elle revendique son attachement à la tenue des sessions plénières exclusivement en présentiel afin de garantir, en premier lieu, la confidentialité qu'exigent les délibérations ainsi que le sérieux, l'impartialité, l'indépendance, l'égalité et l'équité de l'instruction des dossiers.

Pour les mêmes raisons, la section demande à ce que l'ensemble des dossiers soit accessible à tous les membres présents durant les sessions de travail.

Pour : 42. NPPV: 2.

Motion Baisse du contingent de CRCT

La 71^e section du CNU, réunie en Assemblée générale les 11-14 mars 2025, s'inquiète de la baisse du nombre de semestres attribuables aux MCF et PR par l'instance nationale alors que le nombre de candidatures augmente. Cette baisse décourage les candidatures, rend caduque un droit garanti par le décret du 6 juin 1984 (modifié par les décrets du 19 juillet 1987 et du 22 janvier 1992) et nuit au bilan d'une recherche nationale ambitieuse et de qualité. Par ailleurs la 71^e section affirme sa solidarité avec les sections représentant des disciplines rares, dont certaines ne peuvent bénéficier d'aucun CRCT.

Pour : 42. NPPV: 2.

Motion HCERES

La 71^e section du CNU, réunie en Assemblée générale les 11-14 mars 2025, s'indigne, comme la majorité des collègues de la vague E, des avis défavorables délivrés par le HCERES.

Elle considère que ces évaluations donnent lieu à des avis finaux injustifiables, au nom de critères qui ne sont pas déterminants au regard de la qualité des formations, de leur adossement à la recherche ni de l'insertion professionnelle.

Ces évaluations constituent une nouvelle attaque contre l'Université qui inquiète particulièrement les disciplines SHS.

Pour : 41. Abstention: 1. NPPV: 2.

Motion Budget ESR

La 71^e section du CNU, réunie en Assemblée générale les 11-14 mars 2025, dénonce la loi de finances 2025 adoptée par 49.3 qui acte une baisse drastique du budget de l'ESR. Elle affirme sa solidarité à l'égard de la mobilisation du mardi 11 mars lors du Cneser budgétaire. Elle rappelle avec la CP-CNU que Ce budget met gravement en danger l'enseignement supérieur et la recherche publics et compromet l'avenir du pays et de sa jeunesse : dégradation des conditions de travail et d'études, suppression de filières entières, réduction drastique des capacités d'accueil, annonces de la libéralisation des droits d'inscription, non-remplacement des départs à la retraite, recours massif aux heures complémentaires pour les titulaires, aux contrats courts dans les services et les laboratoires et au recrutement de vacataires (massif en 1er cycle notamment) qui contribuent à assurer les missions de l'Université à moindres frais, concurrence entre organismes de recherche et universités, réduction des frais de missions, disparition de pans entiers de recherche, etc.

Pour : 42. NPPV: 2.

Motion Liberté et indépendance scientifiques et académiques

Dans une période où les valeurs liées à la connaissance et les éclairages de la science fondés sur l'expertise et les méthodes de validation se voient contestés, combattus et remis en cause, 71^e section du CNU, réunie en Assemblée générale les 11-14 mars 2025, réaffirme son attachement aux valeurs scientifiques et académiques.

Elle exprime tout son soutien aux chercheurs et chercheuses qui subissent des attaques sur leur légitimité et leurs moyens (fermeture ou restriction des crédits, vague de licenciements, censure et négation des savoirs). Elle affirme ainsi sa solidarité avec le mouvement américain *Stand up for science* et s'associe à la mobilisation pour la défense de la liberté académique et pour une recherche indépendante et éthique

La 71^e section du CNU s'engage dans la défense des travaux sur les rapports de pouvoir, la lutte contre les discriminations, pour la justice sociale, l'égalité et la diversité, mais aussi sur le climat, l'environnement, l'aide au développement.

Elle continuera à œuvrer en faveur d'une approche critique qui pense le monde dans sa complexité et qui garantit la légitimité des savoirs scientifique qui s'inscrivent au cœur du débat démocratique.

Pour : 42. NPPV: 2.